

Gland, le 8 novembre 2019

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 7 novembre 2019**

Présidence : M. Maurizio Di Felice

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 63 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'acquisition du bâtiment A5.4 du quartier La Combaz, sis sur la parcelle n° 4317 et destiné à l'aménagement d'une crèche et de quatre appartements;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- ouï le rapport de la Commission technique;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accepter le préavis municipal n° 63;
- II. d'accorder le crédit d'investissement de CHF 5'672'000.- et d'autoriser la Municipalité à faire l'acquisition du bâtiment A5.4 du quartier La Combaz, sis sur la parcelle n° 4317;
- III. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme de CHF 2'282'466.- sur le fonds de réserve « Équipement Communautaire » afin d'amortir le patrimoine financier et d'utiliser un montant équivalent de disponibilités pour financer le projet;
- IV. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 3'389'534.-.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Maurizio Di Felice

Karine Teixeira Ferreira